Vos questions / nos réponses

consommation

Par Profil supprimé Postée le 11/03/2013 08:11

> bonjour,je suis tres inquiet car mon fils qui a trente,et qui est assez influencable c'est laisser tenter pas la drogue,mais le véritable probleme et qu(il s'est mis une dette à dos assez importante et on le menace si il ne paie pas que dois-faire merci un pere qui à peur pour son fils

---

Mise en ligne le 12/03/2013

Bonjour,

Nous sommes sensibles à votre inquiétude puisqu'il est question de menaces à l'égard de votre fils. Si les dettes auxquelles vous faites référence portent sur la drogue, il est évident que c'est une créance sans fondement juridique car liée à des choses hors commerce ou illicites. Il n'est donc, pas tenu de régler ces dettes.

Cependant, nous sommes d'avis avec vous que la réalité est beaucoup plus complexe.

Votre dilemme nous semble être le suivant :

- laisser mon fils, de 30 ans, prendre ses responsabilités avec les conséquences que cela peut comporter ;

- l'aider une énième fois, probablement ;

- faire appel aux autorités compétentes

Nous n'avons pas assez d'éléments tant sur la personnalité de votre fils que sur la réalité de ces menaces pour vous aider plus sur ce qui reste votre décision. Aussi, nous vous proposons de contacter un de nos conseillers au 0800 23 13 13 (Ligne de Drogues Info Service, gratuite et anonyme depuis un poste fixe, tous les jours entre 8h00 et 2h00 du matin) pour approfondir si nécessaire et vous réorienter au besoin.

Cordialement.